

Fiche N°1 : Les grands principes de droit communautaire (Union européenne)

★ Les textes fondamentaux de l'Union européenne en matière de protection de la nature et de l'environnement

- La politique de l'Union européenne dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement repose sur **2 textes majeurs** :
 - La Directive « Oiseaux »
 - La Directive « Habitats »
- La fusion des sites issus de ces 2 directives a donné naissance au réseau européen « **Natura 2000** ».
- L'UE dispose également d'un outil financier permettant la réalisation de projets en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement : le **programme LIFE**.

★ Notions fondamentales de droit communautaire

↳ Une directive européenne

- C'est un **acte législatif** arrêté par le Conseil (des ministres de l'UE) qui lie tout Etat membre quant aux **résultats à atteindre**.
- Mais il est laissé aux instances nationales (Etats membres) la compétence quant à la **forme et aux moyens**.
- La directive nécessite donc une transposition dans le droit national.
- Il revient donc à chaque Etat membre signataire d'une directive, de **retranscrire dans sa propre législation** :
 - les dispositions mises en avant dans la directive
 - les résultats à atteindre
- Exemples de directives européennes : directive « oiseaux », directive « HFF », directive « nitrates »...

↳ Un règlement européen

- C'est la procédure ou l'**acte législatif le plus abouti, le plus complet**.
- C'est un acte législatif **obligatoire** dans **tous ses éléments et directement applicable** dans tous les Etats membres.
- Le **règlement européen s'impose donc tel quel au droit national**.
- Exemples de règlements communautaires : les **mesures agri-environnementales (MAE)** issues de la réforme de la PAC de 1992 (règlement CEE n° 2078/92).

☛ Le principe de subsidiarité

- Principe selon lequel, toute décision doit être prise à l'échelon le plus local possible.
- C'est un principe de base hérité du fonctionnement des cantons de la Confédération helvétique.
- Le principe de subsidiarité signifie que la Communauté européenne ne peut intervenir que si elle est en mesure d'apporter une réelle valeur ajoutée par rapport à l'action régionale ou nationale.
- En matière d'environnement, la subsidiarité s'applique dans la mesure où un certain nombre de problèmes, pour être traités efficacement doivent l'être à l'échelle européenne.

☛ Le système de contrôle et de recours

- Saisir la cour de justice européenne (uniquement les juridictions nationales).
- Déposer une plainte auprès de la Commission européenne.
- Adresser une pétition au Parlement européen.
- Saisir le Médiateur européen.
- Procédure d'infraction à l'encontre d'un pays n'ayant pas respecté le droit communautaire.

Les principaux textes issus du droit communautaire (UE)

A) **La Directive « Oiseaux »**

- ① Présentation générale
- ② Contenu de la directive : les annexes (les listes d'espèces)
- ③ Les zones de protection spéciales (ZPS)

B) **La Directive « Habitats »**

- ① Présentation générale
- ② Contenu de la directive : les annexes (les listes d'espèces)
- ③ Les zones spéciales de conservation (ZSC) et le réseau Natura 2000

C) **Le programme LIFE**

- ① Les 3 volets du programme LIFE
- ② Le bilan du programme LIFE